

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2012

Présents : 12

Absents excusés : Marie-Thérèse Ponce (pouvoir à Marie Thérèse Breyton).

Pascale Jabelin (pouvoir à Pierre Gilouin).

Secrétaire de séance : Patrick Hervé.

Ouverture de la séance : 20h40.

Le Conseil Municipal donne son accord, à la demande de Monsieur le Maire, pour rajouter une délibération à l'ordre du jour initial.

En préambule, Monsieur le Maire donne quelques informations :

- Liste des documents à consulter à la Mairie (Réforme des Collectivités territoriales, projet CDRA, exonération relative à la taxe d'aménagement...)
- Augmentation du nombre d'élèves à l'Ecole pour la rentrée prochaine : 50 enfants, environ, scolarisés.
- Annonce de la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : 12 juillet 2012.
- Pas de réunion du Conseil Municipal programmée pour le mois d'août.

Délibération 1 : Organisation et tarification – Garderie périscolaire.

La mise en place de la garderie sera fonction du nombre minimum d'enfants inscrits, à savoir 5. Le budget a été évalué en comptabilisant l'inscription de 7 enfants.

Les enfants seront accueillis dans la cour de l'école de 7h30 à 8h45, le matin, et le soir, au Cafébibliothèque de 16h30 à 18h30.

Deux hypothèses pour l'emploi dévolu à cette activité :

- Création d'emploi d'agent technique pour 13h hebdomadaires,
- Recrutement d'un personnel en contrat aidé (CUI-CAE).

Tarification : forfait de 1,50 € le matin, et 1 € / heure pour le soir.

Pour 2012, pour 7 enfants inscrits, la recette s'élèverait à 784 €. L'aide de la CAF sera sollicitée. Les parents en difficultés financières auront la possibilité de s'adresser au CCAS.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Délibération 2 : Bibliothèque – Renouvellement contrat de maintenance logiciel MICROBIB.

Le coût de la maintenance reste inchangé : 355 € HT.

11 Voix pour – une abstention.

Délibération 3 : Eglise Saint Julien – Mise en sécurité : protection de la toiture.

Le devis présenté s'élève à 2880 €. La Commune bénéficiera d'une subvention allouée par le Conseil Général (34 %).

Adopté à l'unanimité.

Délibération 4 : Attribution Marché Voirie.

Quatre entreprises, parmi les sept contactées, ont répondu ; et c'est l'entreprise « Eurovia » qui a été retenue, compte tenu de sa proposition financière : 15 595€ (pour un budget initial s'élevant à 17 000€).

Adopté à l'unanimité.

Revue des dossiers – Informations.

1) Elections législatives : permanence des conseillers pour la tenue du bureau de vote.

Dix candidats sont en lice pour le premier tour, le 10 juin 2012.

2) Recensement de la population du 17 janvier au 17 février 2013

Deux agents recenseurs sont nécessaires pour la collecte des informations : Mesdames Marcelle MARCEL, et Isabelle Guérin, et un coordonnateur : la Secrétaire de Mairie.

Le budget comporte une dotation de 1600 €, et une participation communale de 1500 €.

3) Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Document de bonne qualité fourni par le Cabinet d'Etudes URBARCHI, Agence Racine.

Les données concernant l'agriculture datent de 2000 !

Au début du mois de juillet (la date exacte reste à être fixée), aura lieu une réunion de travail regroupant tous les partenaires, qui sera suivie d'une réunion publique à 18h30 à la Salle Polyvalente.

- 4) Le dossier des Eglises. Dossier sensible. Une majorité de chabrilanais est favorable à la réfection de l'Eglise Saint Julien.

Une réunion publique est organisée le 28 juin prochain, à 20h30.

La Commune dispose d'un rapport de l'Architecte des Bâtiments de France et de l'Architecte du Patrimoine. Le devis estimatif est donné à titre indicatif.

Quatre entreprises contactées refusent d'établir des devis relatifs aux travaux à réaliser sur la toiture et sur la voute avant que ne soit produite une étude approfondie sur l'état de l'édifice.

- 5) Urbanisme.

- Plusieurs dossiers déposés : réfection de toiture, rénovation de façades, demande de permis de construire sur le quatrième terrain au Lotissement Le Clos du Cèdre, création d'appartements, ...).
- Parcelles cédées par Réseau Ferré de France : réponses attendues avant la fin du mois de juin.
- Le Conseil Municipal dit son souhait quant à une évaluation du patrimoine immobilier de la Commune (Rôle des Domaines ?).

- 6) Travaux.

- La liste des travaux à réaliser a donné lieu à une délibération lors du précédent Conseil Municipal du 3 mai dernier. Des interventions sont à envisager sur des chemins de pierres (sortie du Hameau des Gilles), ainsi que pour la consolidation de murs.
- Cinq/six chaudières ont été remplacées dans les appartements en location et appartenant à la Commune.
- L'amiante dans les bâtiments communaux. Aucun danger : ce matériau est emprisonné dans des plaques sous les toits (Rapport APAVE).

- 7) Eau – Assainissement.

Le Bureau d'Etudes est chargé d'établir un diagnostic du réseau d'assainissement, du réseau d'eau potable, et du Schéma directeur d'eau potable.

Le montant des travaux au Quartier le Jouventin s'élèvent à la somme de 23 000 €, pour un devis estimatif initial à 32 000 €

L'entreprise Chapon a été retenue pour réaliser les travaux au Quartier Les Faures en septembre ou octobre prochains.

La demande d'aide financière sollicitée auprès de la Préfecture s'est vue opposer une fin de non recevoir.

- 8) Divers.

- ADMR : les aides accordées seront désormais limitées pour certains handicapés.
- Vérification de tous les extincteurs par Groupama.
- Sécurité alimentaire de la cantine scolaire.
- Avant 2015 : accessibilité de tous les lieux publics aux handicapés (mairie ?).
- La Commune et les gens du voyage : sécurisation des terrains communaux. Il existe un espace d'accueil à Valence.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire prononce la fin de la séance à 23h40.

Compte rendu rédigé par Monsieur Patrick Hervé, Conseiller Municipal.